

Sensibiliser 15

Encourager et accompagner les festivals dans leur démarche de développement durable.

Contenu

Le rôle de la Province en partenariat avec la plate-forme « Miroir des festivals » s'articule autour de 4 axes :

- valoriser les initiatives déjà prises par certains festivals ;
- être l'interface entre les partenaires-clés et les organisateurs ;
- faciliter la mise en place d'actions ;
- proposer une communication commune autour de cette thématique à l'ensemble des festivals.

Le rôle de Pure province :

- propose un service de prêt et maintenance de gobelets réutilisables ;
- mise à disposition de matériel de tri des déchets.

Objectifs recherchés

Avoir une gestion plus durable des festivals.
Garder un site propre tout au long du festival

Public visé

Festivaliers et organisateurs de festivals de la province.

Acteurs / partenaires à impliquer

Intercommunale AIVE.

Province de Luxembourg.

Organisateurs de festivals

Plate-forme « Miroir des festivals »

Déroulement de l'action

Constats

- l'organisation de festivals n'est pas sans conséquence pour l'environnement (déchets, transport, restauration, ...) ;
- en matière de **déchets** : un visiteur produit en moyenne **250 gr** pour un événement d'un soir et **1kg** pour un événement d'une journée ;
- on constate, pour certains événements, un phénomène d'irresponsabilité des festivaliers (les règles imposées dans la vie de tous les jours ne sont plus de mise) ; malgré cela, la prise de conscience des organisateurs et des publics à l'éco-responsabilité augmente. Ils sont de plus en plus nombreux à entrer dans la démarche.

Quelles actions mettre en place ?

- **1^{er} piste : la prévention des déchets**
 - éviter la vaisselle jetable. Privilégier les gobelets réutilisables consignés ;
 - diminuer, voire interdire la distribution de flyers et gadgets ;
 - vente de nourriture peu ou pas emballée ;
 - ...
- **2^e piste : le traitement des déchets**
 - tri sélectif (ilots de tri et mini-parcs à conteneurs, ...) ;
 - incitation au nettoyage du site (ex : X gobelets ramassés contre une boisson gratuite) ;
 - garantir la valorisation des déchets (ex : toilettes sèches : biométhanisation).
- **3^e piste : la sensibilisation du public**
 - communication préalable sur site internet, programmes, ... ;
 - consignes claires et accessibles ;
 - accompagner les festivaliers dans leur démarche (ex : animations ludiques autour

- des îlots de tri) ;
- transformer la « contrainte » en plaisir.



Depuis quelques années, les organisateurs d'événements ont fait appel aux services de l'AIVE pour que nous les appuyions dans l'organisation de leur gestion des déchets durant leurs grands événements (foire de Libramont, LaSemo,...) ou plus petit (foire au vin, kermesse, ...).

En plus de mettre à disposition le matériel adéquat (conteneurs pour les déchets organiques, bulles à verre, PMC, ...), nous conseillons les organisateurs et leur proposons des supports de communication.



Le rôle le plus important reste au niveau de l'organisateur qui, en s'engageant dans une politique de gestion des déchets durable, doit s'assurer que les participants trient les déchets conformément au schéma mis en place.

Afin d'aider les organisateurs dans une démarche durable, la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg a mis en place en été 2009 un projet pilote d'animations de sensibilisation avec l'asbl Bibz sur 3 festivals de la province, à Chassepierre, Gouvy et Wardin. L'idée était que le tri et les gestes de propreté proposés aux festivaliers soient des actions ludiques et interpellantes. Elle propose en plus depuis 2010 un service de prêt et maintenance de gobelets réutilisables.

Véritable alternative écologique aux gobelets jetables, les gobelets réutilisables offrent différents avantages :

- réduire son impact environnemental ;
- diminuer la masse de déchets et en simplifier sa gestion (plus de bouteilles, cannettes, gobelets jetables) ;
- accroître le confort du public en termes d'utilisation et de propreté du site ;
- diminuer l'effort de nettoyage du site, sensibiliser chacun autour de l'idée du jetable/durable.

Afin que la démarche soit optimale, la Cellule Développement Durable demande aux organisateurs de mettre en place un système de caution de 1 euro par gobelet. Une fois la consigne réglée, le festivalier échange son gobelet usager contre un propre à chaque nouvelle commande. La récupération de la consigne se fait à tout moment en rendant son gobelet.

Par souci d'hygiène, les gobelets sont repris sales et lavés par la suite dans une entreprise spécialisée.



Bilan

Réalisé.

Budget :

Il n'y pas de budget spécifique Pure province pour cette action.